

MAIRIE DE PRESENTEVILLERS 25550

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 28 MARS 2014

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur JACOTTET Daniel, Maire sortant, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections du 23 mars 2014.

Ensuite, le Maire sortant a laissé la présidence à Monsieur POSTY Alain, doyen de l'assemblée.

Étaient présents :

Messieurs MATHIEU Philippe, POSTY Alain, LALLEMANT Patrice, PROST Jean-Michel, FENAUX Eric,

Mesdames CAVALLIN Adeline, SALINIER Marie-José, TAILLARD Isabelle, FOUCAULT Isabelle, LAURENT Rachel, JOURDET Alexandra

Secrétaire de séance : Madame CAVALLIN Adeline

Assesseurs : Monsieur PROST Jean-Michel et Madame FOUCAULT Isabelle

ELECTION DU MAIRE

Monsieur POSTY Alain, organise l'élection du Maire

Conformément à la loi le vote a lieu à bulletin secret.

Monsieur MATHIEU Philippe est élu Maire par 10 voix et 1 blanc.

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

M. le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal. En vertu de l'article L. 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal. Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de trois adjoints.

Il est proposé la création de trois postes d'adjoints

VOTE : pour à l'unanimité

ELECTION DES ADJOINTS

Conformément à la loi le vote a lieu à bulletin secret.

1^{er} adjoint : Monsieur POSTY Alain est élu par 10 voix et 1 blanc.

2^{ème} adjointe : Madame CAVALLIN Adeline est élue par 10 voix et 1 blanc.

3^{ème} adjointe : Madame SALINIER Marie-José est élue par 10 voix et 1 blanc.

NOMINATION DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES

Suite à la validation de la nouvelle composition du conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée du Rupt qui prévoit deux sièges pour les communes de 1 à 500 habitants, Messieurs MATHIEU Philippe et POSTY Alain sont désignés d'office pour y siéger étant donné qu'il faut suivre l'ordre du tableau du conseil municipal pour la désignation.

DIVERS

Point supplémentaire à l'ordre du jour préalablement établi

-Nettoyage de printemps : Il aura lieu le samedi 12 avril 2014, rendez-vous à 8h30 vers la mairie.

Fait à Présentevillers, le 31 mars 2014
La secrétaire de Séance,
Adeline CAVALLIN

